



La **CFDT** a été reçue en audience par la DEVE le 27 mars dernier pour défendre et porter ses revendications pour l'amélioration des conditions de travail et de carrière des TSO du SEJ et des ATEE.

Lors de cette audience, la **CFDT** a obtenu des avancées concernant :

- ✓ La possibilité pour les TSO et ATEE en rythme mardi-samedi de participer avec les mêmes rétributions et aux mêmes conditions que les agents en rythme lundi-vendredi aux événements suivants :
 - La fête des jardins
 - Les astreintes neige
- ✓ La possibilité pour les TSO du SEJ de s'adjoindre d'un(e) adjoint(e) ATEE, rémunéré(e) comme un(e) adjoint(e) d'AMH.
- ✓ La mise en place de réunions centrales trimestrielles pour les TSO du SEJ.

La **CFDT** portait d'autres revendications qui n'ont malheureusement pas été soutenues par la direction de la DEVE :

- ✓ Un ratio promu/promouvable plus favorable pour les TSO du SEJ et une avancée au mérite dans un délai raisonnable.
- ✓ une NBI notamment pour valoriser et reconnaître les contraintes liées au travail du samedi.
- ✓ la possibilité pour les TSO d'accéder (examen pro...) au corps des AM.



La CFDT reste mobilisée et à vos côtés au quotidien pour défendre et négocier des meilleures conditions de travail et des déroulements de carrières plus favorables !



**EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !**

